



POURSUITE D'ÉTUDES

Les titulaires de ce Titre Professionnel peuvent avoir accès aux Bac Pro ou à d'autres certifications de niveau 4 pour poursuivre leur parcours professionnel, dans le cadre de la formation tout au long de la vie,

Exemples : Bac Pro Accompagnement, Soins et Services à la Personne, ...

LES MÉTIERS ACCÉSSIBLES

- Auxiliaire de vie, Assistant(e) de vie,
 - Assistant(e) ménager,
 - Agent(e) de domicile,
 - Garde d'enfant à domicile,

FINANCEMENT

FSE : Fonds Social Européen

CONTACT

1339 Route de Blachon
97122 BAIE-MAHAULT

☎ 0590857122 / 0690123000

✉ mfr.baie-mahault@mfr.asso.fr

🌐 mfrbaiemahault.fr



Cofinancé par l'Union Européenne



MFR DE BAIE-MAHAULT

TITRE PROFESSIONNEL

Assistant (e) de Vie Aux Familles (Niveau 3)

Le titre professionnel d'Assistant(e) de Vie aux Familles (ADVF) forme des professionnels dont la mission principale est d'apporter une aide et un soutien dans la vie quotidienne à des personnes fragilisées ou ayant besoin d'un accompagnement et de fournir un service personnalisé et de qualité qui contribue au bien-être de la personne (enfants, personnes âgées, personnes malades, etc.).

PRÉREQUIS

18 ans minimum

Demandeur d'emploi : Attestation France Travail

Maîtrise du français (oral/écrit)

Condition physique compatible avec les activités du métier (port de charge, station debout prolongée, etc.).



OBJECTIF DE LA FORMATION

A la fin de la formation, les Alternant(e)s seront en capacité (d') :

- Entretenir le logement et le linge d'un particulier :

Etablir une relation professionnelle dans le cadre d'une prestation d'entretien chez un particulier, Entretenir le logement et le linge avec les techniques et les gestes professionnels appropriés,

- Accompagner la personne dans ses activités essentielles du quotidien et dans ses projets :

Etablir une relation professionnelle avec la personne et son entourage, Aider la personne dans la réalisation de ses projets et à maintenir un lien social, ...

- Assurer le relai du parent dans la garde de l'enfant à domicile :

Définir avec le parent le cadre de l'intervention auprès de l'enfant, Prévenir les risques et assurer la sécurité de l'enfant.



Modalité de Certification

L'ensemble des modules professionnels (3 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau 3 (CAP/BEP) d'Assistant de Vie aux Familles. Des qualifications particulières, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP), peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules : CCP/bloc de compétence.

CCP1

Entretenir le logement et le linge d'un particulier = module CCP/Bloc de compétences.



CCP2

Accompagner la personne dans ses activités essentielles du quotidien et dans ses projets = module 2CCP/Bloc de compétences.



CCP3

Assurer le relai du parent dans le cadre de l'enfant à domicile module 3.

A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de la validité du titre.

Possibilité de valider 1 ou des Blocs de compétences

Il est possible de valider un ou plusieurs blocs de compétences en correspondance :

- Titulaire CAP ATMFC dispensé du CCP1
- Titulaire CAP Petite Enfance dispensé des CCP1 et CCP3.
- Titulaire BEP Carrière Sanitaire et Sociales etc...



Méthodes et Moyens pédagogiques

Les méthodes et modalités pédagogiques utilisées sont axées sur l'individualisation des parcours au travers de :

- **Moyens pédagogiques** : Cours, jeux de rôles, exposés, films, interventions, plateau technique

Modalités d'évaluation

***Certification TP, CCP**

***Délibération du Jury sur la base :**

- du dossier professionnel
- des résultats aux épreuves de la session d'examen,
- de la mise en situation professionnelle,
- de l'entretien final.

***Évaluation des acquis**

Accessibilité

Personne en Situation de Handicap (PSH) :

***Adaptation** du dispositif d'accueil pour les personnes en situation de handicap (le cas échéant)

***Personnalisation** du parcours et déploiement de moyens de compensation en centre comme en entreprise.

Des référents handicapés sont mobilisés pour accueillir et informer la personne, participer à l'organisation du parcours de formation, communiquer sur l'accessibilité, assurer le lien avec les partenaires...

Programme de la formation

La formation se compose de 7 modules complémentaires, dont 3 modules professionnels et par des périodes en entreprise.

Modules professionnels :

- **CCP1 : Entretien du logement et le linge d'un particulier.**
- **CCP2 : Accompagner la personne dans ses activités essentielles du quotidien et dans ses projets.**
- **CCP3 : Assurer le relai du parent dans la garde de l'enfant à domicile.**

Durée

210h00 en Centre (6 semaines)

140h00 en Entreprise (4 semaines)